

A travers l'équipe municipale une véritable dynamique s'engage en travaillant sur le fonctionnement interne et les pratiques au sein de la Mairie.

Elle souhaite montrer l'exemple en intégrant le développement durable dans son quotidien avant de le promouvoir dans les politiques publiques.

Nous vous emmenons dans les coulisses...

Éco responsabilité :

> Gestion plus douce des espaces verts :

- Équipements : acquisition d'une désherbeuse thermique et de véhicules GPL,
 - Formations des équipes sur les plantations, l'élagage raisonné,
- Réalisation d'un diagnostic des espaces verts communaux avec le CAUE 95⁽¹⁾,
 - Achat de plantes vivaces pour des économies d'eau (ronds-points, suspensions, parterre du cimetière et perron de l'Hôtel de ville...),
 - Nouveau matériau couvre sol en paille de froment (retient l'eau et protège du gel, limite les mauvaises herbes),

Pour renforcer les moyens humains en interne, deux conventions d'entretien et de gestion des espaces verts ont été passées avec le CAT⁽²⁾ "Le Colombier".



> Collectes sélectives dans les bâtiments municipaux :

- Mise en place et suivi des collectes des D3E⁽³⁾ et des cartouches d'encre,
- Diagnostic et mise en place du tri sélectif dans les salles de manifestations (emballages),
 - Diagnostic et mise en place du tri sélectif dans les écoles (emballages et filière papier).



> Économie des ressources Consommation et prévention des déchets:

• Economie d'eau :

- Audit concernant les flux d'eau dans l'ensemble des bâtiments communaux pour l'adaptation des installations existantes.

• Economie d'énergie :

- Eclairage public et illuminations de Noël plus économes⁽⁴⁾,
- Prochainement : diagnostics énergétiques sur les bâtiments communaux.

• Achats éco-responsables :

- Des appels d'offres intégrant des critères éco-responsables sont élaborés avec le nouveau service Marchés Publics et les services concernés. (Exemples : les denrées alimentaires bio, les fournitures de bureau et le papier recyclé).
 - Tous les nouveaux ordinateurs sont labellisés pour leur faible consommation en énergie (*Energy Star*).



Les objectifs du développement durable découlent de la prise en considération simultanée des dimensions :

- d'efficacité économique,
- d'équité sociale,
- de préservation de l'environnement et des ressources naturelles, dans une vision à la fois globale et de long terme.

vers une Mairie exemplaire



> Organisation en interne :

- Constitution d'une commission d'élus et d'un groupe d'éco agents⁽⁵⁾.
- Conférences et formations à destination des élus et des services.
- Communication municipale adaptée :
 - Dématérialisation par la diffusion de courriers électroniques, la mise à disposition d'information sur le site Internet et au travers de démarches administratives (inscriptions et paiements en ligne), les convocations aux conseils municipaux.
 - Optimiser et réguler les supports papier : tracts, noir et blanc, recto verso autant que possible, créations graphiques sur fond blanc.
 - Bulletin municipal sur papier recyclé et issu de forêts gérées durablement.



> Les Transports et la Mobilité :

- Mise en accessibilité :
 - 2009 : Des diagnostics de la ville sont établis pour la voirie, les bâtiments et les espaces publics. La gare de Groslay "Ville pilote" engage sa mise aux normes.
 - 2010 : Le Conseil municipal approuve définitivement le P.A.V.E.⁽⁶⁾.
- Un plan quinquennal de travaux de mise en conformité est inscrit dans le budget municipal. La commission communale d'accessibilité suit pas à pas les travaux dans la ville pour qu'elle devienne plus accessible.



> Sensibilisation des jeunes :

- Ecoles :
 - Nouvelles plantations d'arbres et de plantes vivaces sur des critères de biodiversité et d'économies d'eau.
 - Création d'un arboretum mettant en valeur la diversité existante (Maternelle Glaisières).
- Centre de loisirs : séances d'ateliers scientifiques et techniques sur l'eau le papier recyclé et les encres naturelles.
- C.M.J. : Ateliers de jeunes éco-citoyens avec le C.A.U.E.

Pour tout renseignement contactez le service Développement Durable sur developpement_durable@mairie-groslay.fr.

(1) "Groslay – Conseils pour la mise en valeur et la gestion différenciées des espaces verts", Conseil d'Architecture et d'Urbanisme du Val d'Oise, décembre 2009.

(2) Un CAT (Centre d'Aide par le Travail) permet l'insertion professionnelle des personnes handicapées par le travail.

(3) D3E ou DEEE : Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (Ordinateurs, néons, téléphonie, ampoules basse consommation).

(4) Bilan énergétique des illuminations de Noël : 61% d'économie entre 2007 et 2008 (Bulletin municipal n°17, Février 2009).

(5) : Agents correspondants, par service ou bâtiment. Ils ont un rôle d'information et de proposition au sein des services communaux.

(6) : Plan d'Accessibilité des Voiries et Espaces publics.